

OBJECTIF CERTIFICATION DPO

PROGRAMME DÉTAILLÉ

CONFIRMÉ

INFORMATIONS GÉNÉRALES

- **Durée** : 35h
- **Ref** : FCC1
- **Cible** : référent RGPD, DPO, dirigeant start up
- **Pré-requis** : aucun, mais conseillé d'avoir suivi a minima une de nos formations "débutant" et/ou "intermédiaire"
- **Conseil** : avoir suivi entièrement le MOOC « L'atelier RGPD » de la CNIL
- **Action de formation**
- **Type de formation** : en présentiel ou à distance
- **Formation certifiante** : Certification délivrée par Apave Certification, organisme agréé par la CNIL pour la certification des compétences du DPO

OBJECTIFS

- Acquérir les compétences et connaissances nécessaires à l'exercice de la fonction de DPO
- Comprendre les implications réglementaires et les enjeux du RGPD
- Identifier les impacts pour l'entité et son système d'information
- Se préparer à la certification DPO APAVE

MODALITÉS

Modalités et moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

- Alternance théorie et exercices pratiques, animée par notre formateur spécialiste du domaine
- Un ordinateur, 1 support de cours version numérique/papier
- Grand écran & paperboard.

Suivi et appréciation des résultats

- Feuille d'émargement signée par ½ journée
- Evaluation de la satisfaction du stagiaire
- Evaluation des acquis à travers des exercices et un QCM en début et fin de formation
- attestation de suivi de formation.

Modalités d'organisation

- Dans les locaux de l'organisme de formation
- Dans les locaux du client
- En visio-formation

Jour 1 : Présentation du RGPD, de la CNIL et du rôle du DPO

- Contexte d'adoption et champ d'application RGPD
- Nouveautés et enjeux
- Création des autorités européennes et nationales de la protection des données
- Le rôle du DPO

Jour 2 : Les grands principes RGPD de la protection des données à caractère personnel

- Licéité, loyauté, finalités
- Minimisation et exactitude
- Durée de conservation limitée
- Transparence et information
- Sécurisation physique et numérique des données

Jour 3 : Les responsabilités et obligations des acteurs

- Accountability
- Responsabilités et gestion des Sous-traitants
- Gestion des demandes de droits des personnes
- Notification de violation
- Transfert hors UE
- Privacy by design
- Formation et sensibilisation du personnel

Jour 4 : Outils de mise en conformité RGPD

- Plan d'action
- Registre
- Procédures
- Contrats, Charte informatique, Règlement intérieur, affiches et tout autre support d'information
- BCR et CCT
- Chiffrement, Pseudonymisation, Anonymisation
- PIA
- Codes de conduite et certifications
- Doctrine

Jour 5 : Examen blanc, correction et constitution du dossier de candidature Apave Certification

Processus
certifié Qualiopi

agence
rgpd

*En cas de besoin d'aménagements spécifiques pour accéder ou suivre cette formation, n'hésitez pas à contacter votre Agence RGPD la plus proche sur la page de notre site : <https://www.agencergpd.eu/contact/>

*Possibilité de créer un programme de formation à la carte

*Entre 3 à 6 participants en présentiel (au-delà, consultez-nous)